La table ronde dirigée par le ministre : le transport innovateur

Le 25 mai 2016 (9 h 30 à 11 h 30) | Saint-Hubert (Québec)

Sommaire de la discussion

La réunion a été tenue selon la Règle de Chatham House : « Lorsqu'une réunion, ou une de ses parties, est tenue conformément à la Règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser l'information reçue, mais ni l'identité ou l'affiliation des intervenants ni celles d'aucun autre participant ne peuvent être révélées. »

Remarques relatives à la table ronde :

L'objectif premier de la discussion sur le transport innovateur était d'entendre les points de vue des participants sur le meilleur moyen de tirer profit des technologies innovantes et transformatrices pour augmenter la productivité, réduire les répercussions environnementales et accroître la compétitivité, la sécurité et la sûreté du réseau de transport du Canada.

Les participants ont formulé les commentaires suivants :

1. **Quelles sont les principales possibilités en matière d'innovation dans le réseau de transport? Quels devraient être les objectifs poursuivis, et quelles mesures devrions-nous prioriser, compte tenu des ressources limitées?**

- L'innovation peut être définie de nombreuses façons. Par exemple, certains peuvent l'associer aux droits de propriété intellectuelle (PI), tandis que d'autres peuvent la définir comme l'étape où la PI est commercialisée. Dans l'industrie, innover signifie pouvoir résoudre un problème important pour les consommateurs.
- Pour comprendre la vision du transport au Canada, il importe de définir le problème, car il existe de nombreuses façons de résoudre les problèmes et d'y trouver des solutions. Avoir une vision claire permettra à l'industrie de connaître les priorités du gouvernement et d'orienter ses investissements en fonction de celle-ci. Le gouvernement doit définir clairement son point de vue politique quant à la meilleure façon de tirer profit de l'innovation pour atteindre des objectifs supérieurs, comme ceux fixés à la croissance économique et au bien-être social.
- L'établissement de solides partenariats entre l'industrie et le gouvernement est essentiel à l'élaboration des cadres politiques et réglementaires qui favoriseront l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies. La commercialisation de la technologie exige un environnement politique et réglementaire qui permet aux entreprises d'innover.
- Le transport au Canada est complexe en raison des nombreux défis « structurels » posés par le réseau. Pour que notre réseau de transport soit véritablement intégré et que nous puissions résoudre les problèmes qui y font surface, nous devons comprendre les objectifs clés, déterminer

des buts à court et à long terme, et encourager les différents ordres de gouvernement au Canada à travailler ensemble.

- Le monde est passé à une plus grande « mobilité sur demande ». Les utilisateurs du réseau s'attendent à une « mobilité sans interruption » entre les modes de transport. Le cadre de déploiement des systèmes de transport intelligents du Canada a joué un rôle déterminant dans l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens. Il faudrait tirer profit des cadres comme celui-ci qui existent déjà pour inclure de nouveaux changements de paradigme.
- La création de projets et de pôles fondamentaux avec les établissements postsecondaires canadiens, de même que l'établissement de liens plus solides entre ces derniers, les entreprises en démarrage et l'industrie, peut aider à susciter l'enthousiasme pour la technologie et l'innovation au pays.
- Pour adopter une nouvelle technologie, comme les véhicules électriques, il faut que le public ait une bonne compréhension de ses avantages et de ses usages afin d'y faire confiance.

2. Quelles sont les principales possibilités économiques dans le domaine de l'innovation pour accroître la compétitivité du réseau de transport canadien et des secteurs industriels essentiels (p. ex. l'industrie automobile, les technologies de l'information et des communications, les technologies propres, l'infrastructure écologique)? Quels sont les obstacles à l'adoption de ces technologies ou d'autres technologies dans le secteur des transports?

- Le gouvernement doit veiller à ce que la réglementation favorise l'innovation, plutôt que de la décourager. De cette façon, les règlements devraient être perçus comme une stratégie de développement économique. Les véhicules aériens sans pilote (UAV) ont grandement bénéficié de cette souplesse réglementaire pour mettre à l'essai des technologies particulières.
- Pour que l'innovation soit utile et efficace, les gouvernements et l'industrie doivent mettre en place un partenariat efficace.
- Le Canada a besoin de plateformes de collaboration efficaces pour être réellement concurrentiel sur les marchés mondiaux. Le gouvernement devrait être en discussion constante avec les sociétés technologiques, plus spécialement lorsqu'il s'agit de technologies qui évoluent plus rapidement que celles d'autres entreprises comme les entreprises plus classiques (p. ex. entreprises de logistique). Le gouvernement doit pouvoir disposer des ressources et des experts dont il a besoin en tout temps.
- Les plateformes concurrentielles devraient s'appuyer sur des principes qui permettent au marché de déterminer qui réussit et qui ne réussit pas. L'industrie doit également avoir des certitudes en ce qui concerne les éléments politiques et concurrentiels au sein des industries, et en ce qui concerne les modifications de la réglementation.
- Afin d'innover plus efficacement, il faut créer un équivalent de Silicon Valley au Canada pour retenir au pays les cerveaux canadiens les plus brillants. Kitchener-Waterloo et Vancouver sont des centres d'innovation au Canada. Par conséquent, l'industrie et le gouvernement devraient collaborer afin d'élargir ces centres et de permettre à d'autres de se développer.

3. **Quel est le rôle du gouvernement et de l'industrie en ce qui concerne la promotion de l'innovation? De quelles politiques et de quels mécanismes aurions-nous besoin pour appuyer l'émergence des technologies innovantes en transport? Disposons-nous des bons mécanismes pour assurer la collaboration?**

- Le gouvernement devrait signaler au marché et à l'industrie quelles sont les priorités en recherche et développement (R et D) et dans le domaine de l'éducation.
- La promotion de l'innovation et la sensibilisation représentent une occasion d'envisager des « zones pilotes » ou un concours de type « XPRIZE » afin d'encourager des secteurs d'intérêt. Il importe d'offrir des prix pour encourager la participation des intervenants.
- Le Canada ne figure pas bien dans la commercialisation de l'innovation en raison du manque de financement offert aux sociétés technologiques. Le gouvernement pourrait se pencher sur son rôle dans l'attrait d'investissements publics et privés pour commercialiser la technologie.
- Des investissements dans la mise en marché contribueraient à la commercialisation des produits canadiens. Le gouvernement a un rôle à jouer dans le soutien et la promotion d'un environnement qui permet aux sociétés canadiennes de présenter leur technologie dans le cadre de concours ou d'expositions.
- Sur le sujet des données, l'industrie et le gouvernement devraient collaborer pour recueillir des données.
- Il existe une multitude de données. Toutefois, il est difficile d'inciter l'industrie à échanger des renseignements. Pour créer des plateformes de données, il faut non seulement investir, mais également établir différents partenariats entre les organisations publiques et privées et démontrer l'utilité de recueillir ces données dans une plateforme.
- D'une perspective spatiale, le monde du transport ne se limite pas aux technologies applicables sur terre. L'espace se commercialise et de nouvelles entreprises spatiales sont créées, réduisant ainsi les coûts d'accès à l'espace. La commercialisation de l'espace va créer ou créera un changement de paradigme qui nous forcera à repenser aux implications sur le transport.

4. **Comment peut-on s'assurer que le secteur des transports du Canada ne tire pas de l'arrière par rapport à nos principaux partenaires et concurrents commerciaux en ce qui a trait à l'adoption de technologies nouvelles?**

Les participants ont été invités à déterminer les risques susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur la capacité du Canada à innover. Les risques identifiés sont les suivants :

- la lenteur avec laquelle le gouvernement réagit;
- les règlements prescriptifs;
- l'absence d'une vision claire;
- le manque d'effort pour souligner l'importance de l'innovation;

- les ressources limitées qui ne sont pas canalisées vers les bons secteurs d'innovation (ressources réparties dans un trop grand nombre de secteurs);
- le gouvernement fédéral ne peut prendre de décisions de lancement dans l'intérêt national en raison des obstacles juridictionnels (manque de leadership fédéral);
- la peur du risque et les frontières existantes qui ne sont pas repoussées;
- Ne pas fournir un cadre réglementaire souple pourrait paralyser l'innovation et favoriser des conflits entre les nouveaux règlements et les règlements existants;
- le travail en isolement (la collaboration et l'écoute sont importantes).